

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 3 juin 2025, à 20 h, à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Richard Potvin, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Patrick Chamberland et Joël Brouillard tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Le conseiller Marco Paquet est absent. Le directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

2025-06-105 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-106 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Suivi des différents comités par les membres du conseil

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine mentionne que la distribution du compost a été moins populaire cette année et il précise que le conseil discutera prochainement de la possibilité de demander à la MRC de Pierre-De Saurel une livraison de compost aux 2 ans ou la diminution de la quantité de compost livré.

Le conseiller Gilles Hébert indique que le camion incendie modèle Freightliner FL 80 2002 est présentement à l'atelier de peinture et que de nouveaux pneus seront installés incessamment. Il ajoute que le Service de sécurité incendie a utilisé le système de désincarcération pour la première fois lors d'un accident de voiture sur le rang du Bord-de-l'Eau. Il termine en mentionnant que quatre pompiers volontaires commenceront la formation Pompier 1 en septembre prochain.

La conseillère Linda Cournoyer souligne qu'il est difficile de participer aux rencontres avec le comité développement social de la MRC de Pierre-De Saurel dû à un conflit d'horaire. Les intervenants cherchent une solution pour régler cette situation. Elle poursuit en précisant que l'année scolaire se terminera bientôt et que dans l'ensemble tout se déroule bien à l'école Mgr Brunault. En terminant, elle explique qu'elle est à la recherche de personnel pour l'aider avec le service de garde.

Le conseiller Patrick Chamberland invite les citoyens à participer aux festivités de la Fête Nationale qui se tiendra le 23 juin prochain. Il indique que le feu d'artifice de l'édition 2025 sera exceptionnel. Il poursuit en soulignant que la fin de semaine de Soirée de danse country-pop a été un succès. Il termine en mentionnant que lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Loisirs, le président Éric Léveillé s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Catherine de la Sablonnière.

Le conseiller Joël Brouillard cède la parole à Mme Denise Potvin du comité d'embellissement, qui explique que les bénévoles ont procédé à l'achat des fleurs et que ces dernières ont été plantées dans les différents aménagements paysagers de la municipalité.

Le maire explique que le projet de prolongement de la piste cyclable avance et que la MRC de Pierre-De Saurel a lancé deux appels d'offres publiques pour la construction d'un tunnel ainsi que d'une passerelle pour la continuité de la piste cyclable. Il poursuit en indiquant que deux étudiantes ont été embauchées par la MRC de Pierre-De Saurel pour faire le suivi des bandes riveraines de la MRC. Il termine en indiquant que la Municipalité de Saint-David va procéder à l'embauche d'une directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, qui entrera en fonction le 2 septembre prochain afin de remplacer Mme Sylvie Piché qui prendra sa retraite en 2026.

Dépôt du rapport financier au 30 avril 2025 qui affiche un solde à la caisse de 109 465,48 \$, des dépôts à terme au montant de 770 046,10 \$, un dépôt en circulation de 550,00 \$. Un ajustement, des chèques et des prélèvements en circulation pour un total de 1 366,76 \$, pour un solde aux livres de 878 694,97 \$. Le total des revenus d'avril se chiffre à 14 777,48 \$ et celui des dépenses à 214 628,69 \$.

Dépôt du registre de correspondance du mois de mai 2025 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 2 mai 2025 au 29 mai 2025.

2025-06-107 Paielement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 241 771,09 \$ et des comptes payés pour un montant de 78 303,78 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-108 Embauche d'une directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Considérant l'offre d'emploi publiée à plusieurs reprises par la Municipalité en lien avec un poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe;

Considérant que le directeur général et la directrice adjointe ont retenu la candidature de Mme Stéphanie Nadeau pour le poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe parmi les candidatures reçues;

Considérant que Mme Nadeau possède les compétences et aptitudes requises;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Joël Brouillard et résolu que Mme Stéphanie Nadeau soit embauchée au poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-David, et ce, à compter du 2 septembre 2025 avec une période de probation de six mois. Il est également résolu d'autoriser le maire à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-109 Achat d'un ordinateur portable pour la nouvelle directrice générale adjointe

Considérant qu'un nouveau poste de travail est requis à la suite de l'embauche de Mme Stéphanie Nadeau;

Considérant l'offre obtenue de l'entreprise Ordigeni pour l'achat de ce poste de travail;

En conséquence, il est proposé par Joël Brouillard, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise l'achat d'un ordinateur portable auprès de l'entreprise Ordigeni, au coût de 1 149,99 \$ plus les taxes, ainsi que les frais requis pour l'installation et la configuration de l'ordinateur et affecte ces dépenses aux postes budgétaires numéros 03-310-30-000 et 02-190-00-419.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-110 Approbation du budget révisé 2025 de l'Office d'habitation Pierre-De Saurel

Considérant que le document *Rapport d'approbation du budget révisé 2025* pour l'OH de Pierre-De Saurel émis le 26 mars 2025 prévoit un déficit de 20 765 \$ pour l'ensemble immobilier 2775;

Considérant que la municipalité de Saint-David doit contribuer à 10% du déficit ou recevoir 10% du bénéfice pour l'ensemble immobilier 2775 de l'OH Pierre-De Saurel;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil approuve le budget révisé 2025 de l'Office d'habitation Pierre-De Saurel pour l'ensemble immobilier 2775, autorise le versement d'un montant de 2 076 \$ représentant 10% du déficit prévu et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-520-00-963.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-111 Achat du module ÉLECTIONS de PG Solutions

Considérant que l'application Perfas, utilisée jusqu'à présent pour la gestion des élections, n'est plus supportée;

Considérant que le module ÉLECTIONS de PG Solutions constitue une solution efficace et adaptée aux besoins municipaux;

Considérant que l’acquisition de ce module permettra d’assurer la continuité et l’efficacité des processus électoraux;

Considérant que le coût unique d’acquisition du module ÉLECTIONS s’élève à 5 550 \$ plus taxes, auquel s’ajoutent des frais annuels de 775 \$, excluant les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise l’achat du module ÉLECTIONS de PG Solutions pour remplacer l’application Perfas, au coût unique de 5 550 \$ plus taxes, ainsi que les frais annuels de 775 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2025-06-112 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 574 600 \$

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-David souhaite emprunter par billets pour un montant total de 574 600 \$ qui sera réalisé le 17 juin 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
547-2012	574 600 \$

Attendu qu’il y a lieu de modifier le règlement d’emprunt en conséquence;

Attendu que, conformément au 1^{er} alinéa de l’article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 547-2012, la Municipalité de Saint-David souhaite réaliser l’emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 17 juin 2025;
- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 17 juin et le 17 décembre de chaque année;
- 3. les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	48 300 \$	
2027.	50 100 \$	
2028.	52 100 \$	
2029.	54 000 \$	
2030.	56 100 \$	payer en 2030)
2030.	314 000 \$	renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 547-2012 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 17 juin 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements,

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-113 Installation d'un panneau électrique multifonction au Centre récréatif

Considérant que le Centre récréatif accueille régulièrement des événements et des activités nécessitant une infrastructure électrique adéquate;

Considérant que les installations électriques actuelles ne permettent pas une gestion optimale des branchements lors des activités à l'extérieur du Centre récréatif;

Considérant que l'entreprise GIMATECH a soumis une proposition pour l'installation d'un panneau électrique;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil autorise l'installation d'un panneau électrique par l'entreprise GIMATECH au Centre récréatif, au coût de 3 691,70 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-130-522.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-114 Embauche de M. Xavier Bibeau à titre de pompier volontaire pour le Service de sécurité incendie

Considérant la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie pour l'embauche d'un nouveau pompier volontaire;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Joël Brouillard et résolu de procéder à l'embauche de M. Xavier Bibeau à titre de pompier volontaire pour une période de probation de six mois.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-115 Inscription du directeur du Service de sécurité incendie au congrès annuel de l'AGSICQ

Considérant que le Congrès 2025 de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec aura lieu cette année du 14 au 17 juin à Trois-Rivières;

En conséquence, il est proposé par Joël Brouillard, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription, au montant de 977,29 \$ incluant les taxes, et de participation du directeur du Service de sécurité incendie au congrès 2025 de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. Il est également résolu d'affecter ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-220-00-346 et 02-220-00-310.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-116 Départ de quatre (4) pompiers volontaires

Considérant que le Service de sécurité incendie (SSI) repose sur l'engagement et le dévouement de ses pompiers volontaires;

Considérant que M. Marcel Hébert, M. Réjean Bonin, M. Alain Letendre et M. Mathieu Desrosiers ont informé la municipalité de leur départ du SSI;

Considérant que ces pompiers ont contribué activement à la protection des citoyens et à la sécurité publique par leur service et leur engagement;

Considérant que la municipalité tient à exprimer sa reconnaissance envers ces pompiers pour leur dévouement et le travail accompli;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par et résolu que ce Conseil accepte le départ de M. Marcel Hébert, M. Réjean Bonin, M. Alain Letendre et M. Mathieu Desrosiers du Service de sécurité incendie, et leur exprime sa profonde gratitude pour leur engagement et leur contribution à la sécurité de la communauté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-117 Autorisation en lien avec une formation de Pompier 1 pour quatre (4) pompiers du service d'incendie

Considérant les informations obtenues par le directeur du Service de sécurité incendie pour une formation de Pompier 1 débutant à Saint-David en septembre;

Considérant que les coûts reliés à la formation de Pompier 1 sont estimés 6 500 \$ excluant les frais de déplacement, la rémunération accordée pour le volet pratique de la formation ainsi que le montant forfaitaire accordé lors de la réussite de la formation;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce Conseil retienne l'offre de service de *Service aux Entreprises du Centre-du-Québec* (SEA) pour une formation de Pompier 1 qui sera suivie par M. Xavier Bibeau, M. Guillaume Brouillard, Mme Océane Aubry ainsi que Mme Emmy Descheneaux du service de sécurité incendie, autorise les frais de déplacement et de repas se rattachant à la formation, conformément à la réglementation municipale et affecte ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-220-00-454 et 02-220-00-310.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-06-118 Achat de pneus pour le camion incendie Freightliner FL 80 2002

Considérant que la municipalité a récemment procédé à l'achat d'un véhicule incendie usagé, modèle Freightliner FL 80 2002, afin d'améliorer la capacité d'intervention en situation d'urgence;

Considérant que l'état des pneus de ce véhicule ne permet pas d'assurer une sécurité optimale et une performance adéquate lors des déplacements;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer les pneus afin de garantir la fiabilité du véhicule et la protection des équipes d'intervention;

Considérant que l'offre reçue de l'entreprise Garage Louis Lafleur Inc. pour le remplacement des pneus au coût de 7 461,11 \$, incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Joël Brouillard et résolu que ce Conseil autorise l'achat et l'installation de pneus sur le véhicule incendie Freightliner FL 80 2002, au coût de 7 461,11 \$, incluant les taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-220-00-525.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2025-06-119 Levée de la séance

Il est proposé par Joël Brouillard, appuyé par Gilles Hébert, que la présente séance soit levée, à 21 h 08.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directeur général et greffier-trésorier